

COMITÉ DU LABEL

Paris, le 5 juin 2008 - N° 251/D131

AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière

Service producteur : Insee, Direction des études et synthèses économiques

Opportunité : avis favorable émis le 16 octobre 2007 par l'inter formation Statistiques d'entreprises

Réunion du Comité du label du 2 juin 2008 (formation Entreprises)

Cette enquête doit permettre de fournir des informations précoces sur l'évolution de la construction immobilière, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des promoteurs.

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière permet de transcrire l'opinion des promoteurs sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de la demande en logements neufs à acheter et à louer, des stocks de logements invendus, du prix de vente des logements. Les données sur les perspectives sont fournies notamment par le suivi des opinions sur les mises en chantier.

Il s'agit d'une enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment. Elle est réalisée tous les trimestres en France métropolitaine auprès de 1 000 promoteurs immobiliers.

La collecte s'effectue par voie postale de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la fin du mois de l'enquête.

Les résultats sont publiés dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee, mise en ligne sur le site Internet de l'Insee. Ils paraissent également dans le *Tableau de bord de la conjoncture en France*. Ils sont analysés dans les *Notes* et *Points de conjoncture*. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le serveur Internet de l'Insee depuis la Banque de données macro-économiques (BDM).

Le Comité demande au service d'étudier la faisabilité d'un élargissement aux Dom.

Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière.

Ce label est valide de 2009 à 2013

Le Président du Comité du label



Jacques Garagnon